

Dominique Picard

POLITESSE,
SAVOIR-VIVRE
ET RELATIONS
SOCIALES

*Huitième édition mise à jour
19^e mille*

*Que
sais-je?*

À lire également en *Que sais-je ?*

COLLECTION FONDÉE PAR PAUL ANGOULVENT

Pierre Mannoni, *Les Représentations sociales*, n° 3329.

Serge Paugam, *Le Lien social*, n° 3780.

Dominique Picard, Edmond Marc, *Les Conflits relationnels*,
n° 3825.

Serge Paugam (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, n° 3870.

Serge Tisseron, *L'Empathie*, n° 4271.

Pascal Tozzi, *Les 100 mots de la non-violence*, n° 4328.

Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins
d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.

La fouille de textes et de données est interdite
conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

ISBN 978-2-7154-3925-2

ISSN 0768-0066

Dépôt légal – 1^{re} édition : 1998
8^e édition mise à jour : 2026, mai

© *Que sais-je ?*/Presses Universitaires de France, 2026
5, allée de la 2^e DB, 75015 Paris

Introduction

Quand les « incivilités » envahissent l'espace public, qu'on s'en plaint et qu'on en souffre, c'est sans doute que la « civilité », cet art de vivre ensemble, ce ciment des relations sociales qu'on appelle aussi la « politesse » ou le « savoir-vivre », nous est nécessaire.

De quoi s'agit-il ? À première vue, c'est un ensemble de règles proposant des modèles de conduite pour toutes les situations, disant ce qu'il convient de faire en toutes circonstances. Ce type de code existe dans toutes les cultures car il facilite les rapports interpersonnels, prévient les hésitations et sauve de la gêne. Il permet ainsi à chacun de trouver sa place et de faire bonne figure devant les autres. Ne dit-on pas que la politesse est « l'huile dans les rouages » des relations sociales ou d'une personne agréable à fréquenter qu'elle « a du savoir-vivre » ?

Mais au fait, pourquoi utilise-t-on deux mots : « politesse » et « savoir-vivre » ? S'agit-il de deux synonymes ou de deux termes distincts et complémentaires dont les nuances sémantiques permettraient de circonscrire un même phénomène ?

I. – Politesse et savoir-vivre : deux mots pour un objet complexe

Souvent on les distingue. Pour le dictionnaire *Le Robert*, par exemple, la politesse, c'est « l'ensemble des règles » qui gèrent les usages dans une société

donnée ainsi que « le fait et la manière d'observer ces usages » ; alors que le savoir-vivre serait plus spécifiquement « la qualité d'une personne qui connaît et sait appliquer » ces règles.

L'usage, cependant, ne semble pas toujours lui donner raison : de quelqu'un de mal élevé on dit parfois que « ce n'est pas la politesse qui l'étouffe » (donc qu'il manque de cette « qualité » qui serait propre au savoir-vivre) ; et les traités qui énumèrent les règles afférentes aux usages s'appellent des « traités de savoir-vivre » (et non, comme on aurait pu s'y attendre, des « traités de politesse »).

Cette fluctuation et cette interchangeabilité dans l'emploi des termes incitent à se pencher un instant sur leur sens, leur origine et leur histoire. Car interroger les mots et leur usage, comme nous le rappellent les historiens et les philologues, c'est aussi questionner les représentations et les valeurs culturelles qu'ils véhiculent.

1. Histoire d'une ambiguïté. – On admet généralement que le mot « politesse » vient du latin *politus*, lui-même issu du verbe *polire* signifiant, au sens propre, l'action de polir et, au sens figuré, celle d'orner avec élégance. Après un passage par l'italien *pulitezza* (désignant l'élégance et le soin), *politus* finit par donner le français « politesse », attesté dès le xvi^e siècle, mais dont le sens actuel ne daterait que du xvii^e siècle.

« Savoir-vivre », formé de la réunion des deux verbes qui le composent, serait apparu au xv^e ou au xvii^e siècle (les dictionnaires divergent sur ce point). Mais il faudra attendre le xviii^e siècle pour qu'il prenne place dans les dictionnaires avec le sens actuel de connaissance des usages du monde et de la vie en société.

Les significations et les représentations sous-tendues par ces deux termes précèdent cependant leur apparition dans la langue française. Elles étaient en effet, depuis le ^{xiv}^e siècle, contenues dans la notion de « civilité » sur laquelle ils se sont étayés et qu'ils ont fini par relayer.

Lorsque l'usage confirma le terme de « politesse », il fut d'abord considéré comme un synonyme du mot « civilité », et comme lui connoté de façon ambiguë et traversé par des tensions internes.

Tension, d'abord, entre *l'être et le paraître* : est-on civil (poli) parce que tout en nous reflète une âme élevée ou parce qu'on a appris à se masquer derrière une apparence éternellement policée ?

Tension ensuite entre *l'universel et le particulier* : les règles de la civilité (politesse) sont-elles faites pour tout le monde ou demeurent-elles l'apanage, la marque distinctive, d'une caste sociale supérieure aux autres ?

De la réponse éventuelle à ces questions découlait enfin une dernière tension : la civilité (politesse) est-elle un « *Bien* » ou un « *Mal* » ? Doit-on l'enseigner (et si oui, à qui ?) comme vertu sociale ou la condamner comme source d'hypocrisie ou de ségrégation sociale ?

Cette tension, très tôt identifiée, amena à hiérarchiser plusieurs types de politesses. Ainsi, l'abbé Barthélemy présente dans le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* (1788) la politesse comme un modèle de comportement, mais il précise qu'une certaine « politesse du cœur » est bien supérieure à celle des « manières ». Cent ans plus tard, dans un discours fameux prononcé au lycée Henry-IV en 1892, le philosophe Henri Bergson a brillamment développé cette idée en distinguant trois formes de politesse. La « politesse des manières » n'est qu'une simple application des codes et des règles et n'a pas grand-chose à voir avec la civilisation : « Les gens

les plus civils ne sont pas toujours les plus civilisés. » La « politesse de l'esprit » est un talent : celui de savoir valoriser ses interlocuteurs et leur accorder l'exacte qualité d'attention qu'ils attendent de vous. Mais la seule qui mérite la qualité de vertu, c'est la « politesse du cœur » qu'il décrit comme « la charité s'exerçant dans la région des amours-propres » (*La Politesse*, 2008, p. 27).

2. De la tension au clivage. – Le lexicologue Jean Pruvost (2022) estime que le germe de l'opposition entre la « civilité » et la « politesse » se trouve déjà dans l'étymologie de ces deux termes. La civilité est le savoir du « citoyen » (*civis*), de celui qui a appris à traiter chacun selon son rang. La politesse, au contraire, qui désigne la qualité de celui qui a été « poli », dégrossi, est plus qu'un simple verni, fruit d'une éducation : elle engage l'être tout entier et l'amène à être attentif aux autres en toute occasion.

Pour résoudre la tension, il suffisait donc de creuser ce clivage originel : on nuance si bien les deux termes de « politesse » et de « civilité » qu'ils finirent par représenter des valeurs opposées. Mais si l'on en croit les historiens (notamment Roger Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Puf, 1987), ce travail du sens s'effectua de façon assez fluctuante.

Il se fit d'abord aux dépens de la civilité, réduite à l'application mécanique des règles, sorte de masque social que l'on porterait par crainte d'être mal jugé, tandis que la politesse, elle, relèverait de l'âme et de la morale (la preuve, disait-on, était que les gens du commun pouvaient être civils mais non polis). Devant de tels arguments, la Révolution se chargea d'inverser les valeurs : la civilité devint une vertu (notamment républicaine) et la politesse n'en fut plus que l'expression de surface. Enfin, au XIX^e siècle, la bourgeoisie

montante, sans doute par souci de démarcation, retourna aux valeurs anciennes : la civilité, accessible aux gens du peuple, fut de nouveau dévaluée, et la politesse retrouva son statut de valeur morale reposant sur une sorte d'adéquation « évidente » entre l'aisance en société et la supériorité sociale.

Parallèlement, les « traités de civilité » qui enseignaient aussi bien les vertus morales de l'homme bien élevé que l'art de se conduire en société devinrent des « traités de savoir-vivre ».

Et on ne parla plus de *civilité*, laissant – côte à côte ou face à face – la *politesse* et le *savoir-vivre* représenter tous deux l'idée que les relations sociales sont soumises à des règles et qu'il y a des bonnes et des mauvaises façons de se conduire. Or, cette idée-là soulève, aujourd'hui comme hier, les mêmes questions éthiques ou sociales. L'évolution du vocabulaire n'a pas réduit les tensions internes qu'un seul terme, quel qu'il soit, ne peut sans doute pas assumer entièrement. D'où la nécessité de mettre toujours deux termes en perspective pour traduire les polarités inhérentes au phénomène lui-même.

En ce début du ^{xxi}^e siècle, alors même que la lutte contre les « incivilités » prend quelquefois l'apparence d'une cause nationale, on oppose parfois le « respect » (plus « noble ») à la « politesse » (qui serait plus « mesquine »). Mais l'apparition de cette nouvelle polarité ne résout rien : le respect des autres et le respect de soi forment depuis toujours le socle de la politesse (voir chap. iv). Mais, dans une forme métonymique, il a fini, pour certains, par la représenter tout entière : en appelant les autres au respect, c'est à leur politesse qu'on en appelle, mais sans oser la nommer. On a, encore une fois, deux mots pour un même objet.

Cependant, si des aspects sémantiques sont encore parfois posés, ce sont moins les mots eux-mêmes que les significations qu'ils véhiculent qui retiennent l'attention des chercheurs.

II. – Politesse et savoir-vivre : un objet de recherche en sciences humaines

Sans entrer dans une présentation détaillée des travaux effectués en ce domaine, ceux de Norbert Elias font date. Car même si la politesse a pu être un objet de réflexion pour des philosophes comme Kant ou Alain (cf. C. Pernot, *La Politesse et sa Philosophie*, Puf, 1996 ou M. Malherbe, *Qu'est-ce que la politesse ?*, Vrin, 2008), c'est Norbert Elias qui, l'un des premiers, a compris son importance. Son essai *La Civilisation des mœurs* (paru en 1969) qui appréhende la civilisation occidentale à travers l'histoire et la signification de la politesse peut, en effet, être considéré comme un texte fondateur.

N. Elias y traite des origines de la politesse et concentre ses analyses sur l'apparition et l'évolution de la « civilité » : sur le terme lui-même qu'il considère comme « l'incarnation d'une société qui [a] contribué à la formation spécifique du comportement occidental ou à la "civilisation" » ; et sur ce que traduit ce terme, abordé comme « l'expression et le symbole d'une réalité sociale » (p. 77). Travaillant simultanément dans plusieurs directions – historique, sémiologique, sociologique, interculturelle –, N. Elias a ouvert des perspectives de recherches variées dont plusieurs ont été exploitées par la suite.

On retrouve son intérêt pour l'évolution des mots et de la littérature de la civilité chez l'historien Roger

Chartier (*Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, *op. cit.*) ou dans les publications du Centre de recherche en communication et didactique de Clermont-Ferrand (qui a notamment réalisé, sous la direction d'Alain Montandon, le *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre*, 1997). Cette dernière équipe a également exploité une autre piste ouverte par N. Elias : celle de la comparaison interculturelle de la politesse dans les différents pays d'Europe.

Cependant, à côté de ces recherches assez directement inspirées de N. Elias, il en est d'autres qui au savoir-vivre codifié dans l'écrit ont préféré la politesse « en acte ».

L'un des représentants les plus importants de ce courant – le sociologue américain Erving Goffman – se situe dans la perspective interactionniste. Choissant une démarche pragmatique d'observation des conduites quotidiennes, il a analysé les relations sociales en termes de *Rituels d'interaction* (1974) sous-tendus par des règles (de politesse) ayant essentiellement pour fonction de protéger la « face » (image positive de soi) et le « territoire » (sphère personnelle et privée) des personnes entrant en interaction.

L'influence de E. Goffman perdure dans les sciences sociales. Elle se fait notamment sentir dans l'« analyse conversationnelle » où les travaux des linguistes américains Penelope Brown et Stephen Levinson (1987), directement inspirés de la taxinomie goffmanienne, font encore autorité. Ils montrent que les conversations sont régies par des stratégies énonciatives (dites « de politesse ») qui ont pour but essentiel la protection et la valorisation mutuelles des locuteurs. Celles-ci transistent par des énoncés codifiés dont la présence et la structure influencent notablement le déroulement des échanges communicatifs.